


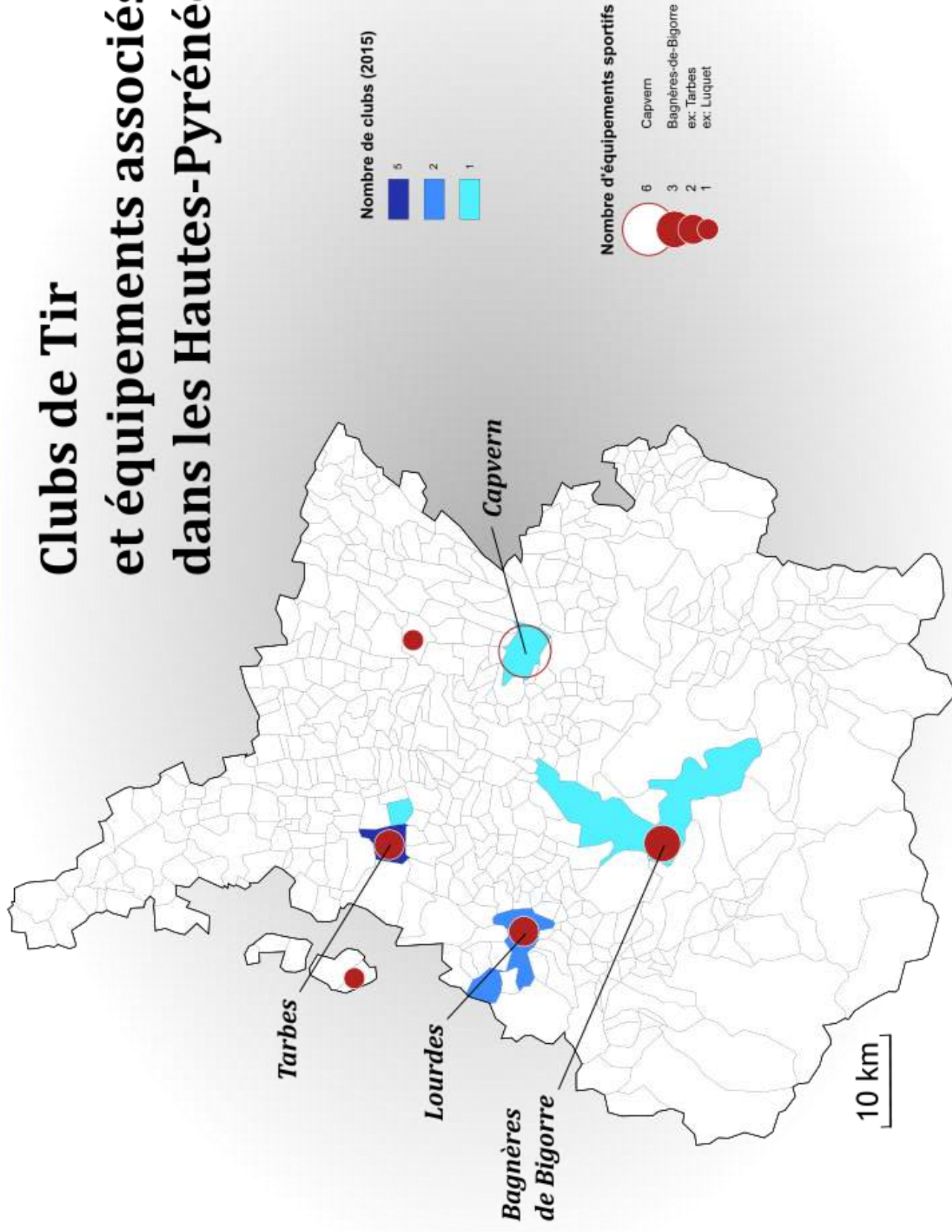


Fédération unisport olympique

Chiffres clés :

- 10 clubs (2015) *(11 clubs en 2010)*
1082 licenciés (2015) *(741 licenciés en 2010)*
114 F / 968 H / 82 moins de 18 ans (8 %)
Tendance :  (+ 46 %)
- 5 équipements sportifs utilisés par les clubs FFTir.
 - 5 équipements homologués compétition
- 1 diplômé d'État déclaré.

Clubs de Tir et équipements associés dans les Hautes-Pyrénées



Les pas de tir utilisés par les clubs de Tir sur le département

Les clubs de Tir pratiquent leurs activités sur des pas de tir.

Normes Tir :

- Stand de 10 m : doit être intérieur. Variation admissible : + ou - 0,05 m. Poste de tir : 1 m de largeur minimum.
- Stand de 25 m : doit être aussi souvent que possible extérieur. Variation admissible : + ou - 0,10 m.
- Stand de 50 m : doit être aussi souvent que possible extérieur. Variation admissible : + ou - 0,20 m. Poste de tir : 1,25 m de largeur et 2,50 m de longueur minimum.
- Stand de 300 m : variation admissible : + ou - 1 m. Poste de tir : 1,6 m de largeur et 2,5 m de longueur minimum.

Constats :

- ⇒ 5 pas de tirs utilisés par les clubs FFTir :
- ➔ 2 pas de tir 10 m
 - ➔ 2 pas de tir 25 m
 - ➔ 1 pas de tir jusqu'à 80 m

Les 3 stands de tir (Tarbes, Lourdes, Lucquet) sont homologués pour accueillir de la compétition jusqu'au niveau départemental.

La fédération est délégataire pour : Carabine, Pistolet, Plateaux, Para tir, Arbalète, Armes anciennes, Silhouettes métalliques, Tir en appui sur trépied (Bench rest), Tir sportif de vitesse

Concernant les clubs de Tir du département et les stands de tir, tous homologués, auxquels ils ont accès :

- Lourdes : le stand de tir de Lourdes, avec pas de tir 10 m et 25 m, accueille les clubs Izards de Bigorre et Tir Club Lourdais.
- Lucquet : le stand de tir de Lucquet, avec pas de tir comprenant de postes entre 10 et 80 m, accueille le Tir Club Lourdais.
- Tarbes : le stand de tir de Tarbes, avec pas de tir 10 m et 25 m, accueille les clubs Cibles de l'Adour, les Cigognes, et le Cible Tarbes Pyrénées. Les postes 50 m ont été abandonnés.

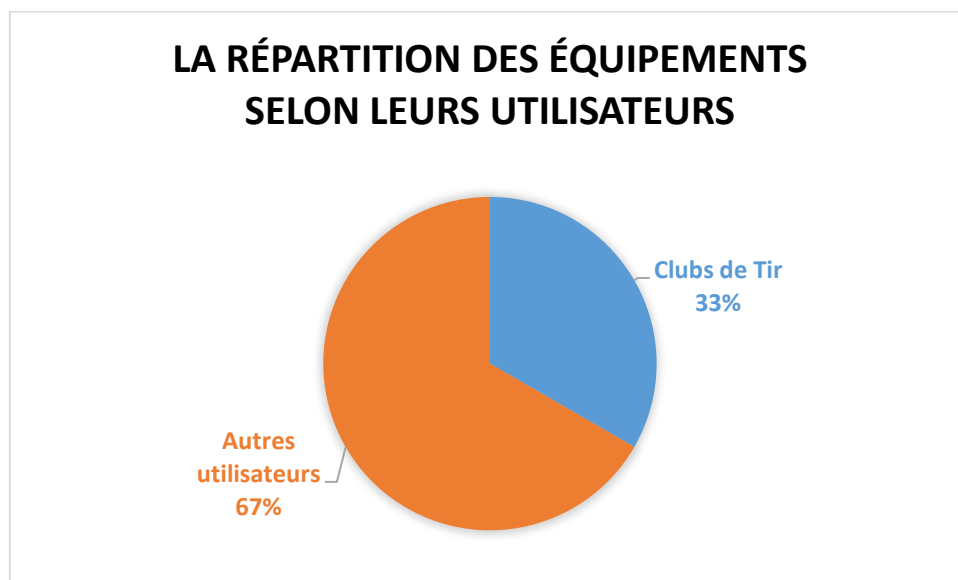
Les équipements sportifs relatifs aux disciplines de la FFTir

Pas de tir utilisés par le Tir

Le Recensement des Équipements Sportifs (RES) répertorie dans le département pour les disciplines de la FFTir :

- 15 équipements sportifs
 - 7 pas de tir à la cible
 - 8 pas de tir aux plateaux

Les clubs de Tir utilisent donc 5 pas de tir sur les 15 recensés sur le département.



L'état général des pas de tir utilisés par les clubs FFTir

D'après les données du RES, les pas de tir utilisés par les clubs FFTir ont été majoritairement aménagés entre 1975 et 1994

Période de mises en service des pas de tir utilisés par les clubs	Nombre de pas de tir
Avant 1945	
1945-1964	
1965-1974	
1975-1984	2
1985-1994	2
1995-2004	1
Après 2005	
<i>Inconnu</i>	
Total général	5

Les équipements fonctionnels des pas de tir utilisés par les clubs FFTir

Sur les 5 pas de tir homologués compétition par la fédération :

- 2 sont équipés de douches
- 4 de sanitaires sportifs
- 1 de sanitaires publics
- 0 d'au moins un vestiaire arbitre
- 2 d'au moins un vestiaire sportif

SYNTHÈSE TIR



Le nombre de licenciés augmente d'années en années.

Pas de problèmes de nombre de créneaux d'utilisation des équipements sportifs.

Seulement 1 stand de tir (Lourdes) équipé de ciblérie électronique.

Les principales difficultés :

- Le comité départemental fait remonter que, comparé au département de la Haute-Garonne où beaucoup de clubs tirant dans des pas de tir 10 m sont équipés de ciblérie électronique, ici seul Lourdes est équipé.

Préconisations prioritaires :

- Équipement des pas de tir 10 m de ciblérie électronique.

Besoins complémentaires :